

## MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC

À une séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Venise-en-Québec tenue à l'Hôtel de Ville de Venise-en-Québec, lundi 19 juin 2017 à 17h30 conformément aux dispositions du Code Municipal du Québec.

A cette assemblée sont présents les conseillers :

Madame Line Énard, Messieurs Gérard Bouthot et Alain Paquin formant quorum sous la présidence du Maire Monsieur Jacques Landry.

Sont absents les conseillers : Madame Micheline Aubry, Messieurs André Surprenant et Michel Vanier.

La Secrétaire-trésorière Madame Diane Bégin assiste également à cette assemblée

### **10889-06-17 – Autorisation Programme Nouveaux Horizons – Réaménagement Parc Robert Aumont**

CONSIDÉRANT que la Municipalité désirait présenter une demande d'aide financière dans le cadre du Programme Nouveaux Horizons pour les aînés;

CONSIDÉRANT qu'après lecture des documents, le programme ne correspond pas aux attentes du Conseil;

Proposé par : Mme Line Énard  
Appuyé par : M. Alain Paquin  
ET RÉSOLU

Que ce Conseil ne présentera pas de demande d'aide financière dans le cadre du programme Nouveaux Horizons pour les aînés pour l'aménagement du Parc Robert Aumont.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### **10890-06-17 – Levée de l'assemblée**

Proposé par : M. Alain Paquin  
Appuyé par : M. Gérard Bouthot  
ET RÉSOLU

Que l'assemblée spéciale du 19 juin 2017 soit levée à 17 :50.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

---

Jacques Landry  
MAIRE

---

Diane Bégin  
SECÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

Je soussignée certifie qu'il y a des crédits disponibles pour les dépenses décrétées par le Conseil dans la présente assemblée.

---

Diane Bégin, Secrétaire-trésorière

Je, Jacques Landry, Maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.